agri-immo.ch
courtage immobilier agricole

Domaine agricole à vendre

Domaine de **35.66 ha de SAU**, avec **5 ha de forêt**, **2 logements** et des ruraux,

Idéalement situé dans le district de la **Broye- Vully**

Informations et offres à adresser à : *Agri-Immo SA, CP 113, 1880 Bex*

024.552.02.03 ou info@agri-immo.ch / www.agri-immo.ch

Table des matières

1 Description 3
2 Surfaces selon Registre foncier 4
3 Plan de situation 5
4 Modalités de vente 6
4.1 Lot I 6
4.2 Lot II 7
4.3 Lot III 8
4.4 Lot IV 9
4.4.1 Description des bâtiments 10
4.4.2 Plan d'aménagement 13
4.4.3 Recensement architectural du canton de Vaud 15
4.5 Lot V 16
5 Prés-champs et forêts 17
6 Restrictions LDFR (loi sur le droit foncier rural) 17
7 Prix de vente et données techniques 18
8 Conditions particulières 18
9 Contact (renseignements et offres) 19
10 Annexes 19

1 Description

Le domaine est propriété d'une hoirie. Il se compose de prés-champs, de forêts et des bâtiments. Les prés-champs sont actuellement loués à 2 agriculteurs de la région, tout comme une écurie. Les baux ont été résiliés pour le 31.12.2030.

Le domaine comprend 2 logements. Le logement de la ferme va être libéré par l'une des propriétaires. Le logement de la villa est loué par l'une des propriétaires et sa famille. Selon entente, il peut être repris ou être loué aux locataires actuels.



Maison paysanne et rural ECA 2006

2 Surfaces selon Registre foncier

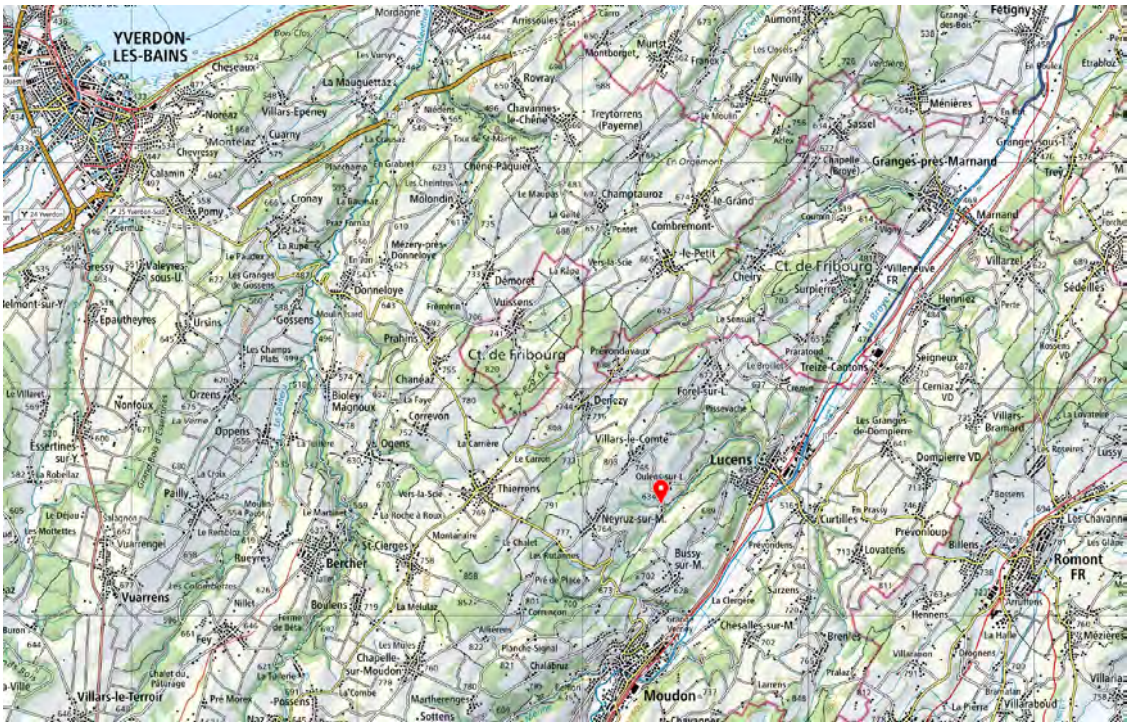
Selon le Registre foncier, les surfaces sont les suivantes (extraits RF en annexe 1) :

N° RF	Lieux-dits	Prés-champs m²	Forêts m²	Bâtiments ECA	Bâtiments m²	Jardins, accès, rocher m²	Total m²
Bussy-sur-Moudon							
154	Champ Jovet	22 580	2 982				25 562
260	Les Vineuves	68 747	2 703				71 450
261	Les Champs Delez	49 561					49 561
262	Bois du Gros Chêne		4 904				4 904
Lucens							
11021	La Maison Neuve	26 536	4 453	*2 006*	571	2 319	34 483
				2 007	105		
				2009a	359		
				2009b	7		
				2 010	15		
				2 051	77		
				2 052	41		
11022	Le Triolet	12 885	975				13 860
11029	Les Planchettes		4 161				4 161
11048	Les Parnex	6 106					6 106
11055	Les Parnex	7 360					7 360
11111	Champ de la Vellaz	1 545					1 545
11112	Le Triolet	8 536	1 129				9 665
11144	Les Prés des Vauds		2 780				2 780
11150	Les Prés des Vauds	5 560					5 560
11162	Les Vizoux	3 700					3 700
11165	L'Esserton	13 884				404	14 288
11166	Champs de la Croix	4 398					4 398
11167	Champs de la Croix	6 724				26	6 750
11173	Champs de la Moille	27 238	2 301				29 539
11175	En Plan Champ	3 805	1 929				5 734
11181	La Moille		4 311				4 311
11182	La Moille	2 313	5 967				8 280
11198	Les Tailles		255				255
11209	Fin des Perayrosset	3 938					3 938
11210	Fin des Perayrosset	15 300					15 300
11211	Fin des Perayrosset	6 735					6 735
11213	Fin des Perayrosset	27 561					27 561
11227	Champs du Noyer	13 966					13 966
11228	Champs du Noyer	4 345					4 345
11229	Champs du Noyer	4 241	121				4 362
Montanaire							
7190	Le Revers	9 114	11 349	*B157*	31	14	20 508
Total		**356 678**	**50 320**		**1 206**	**2 763**	**410 967**

3 Plan de situation

Macro situation

Le domaine est situé à seulement 3.5 km de Lucens et à 24 km d'Yverdon-Les-Bains.



Micro situation

Oulens-sur-Lucens fait partie de la commune de Lucens. Idéalement situé, le hameau est dans un endroit calme et préservé.



4 Modalités de vente

La vente se fera en bloc, sans morcellement, ou par lots.

Les prés-champs sont au bénéfice de baux à ferme agricoles. Les baux ont été résiliés pour la prochaine échéance légale, soit au 31.12.2030. Les fermiers sont au bénéfice d'un droit de préemption. La vente ne rompt pas les baux ; ils sont donc à reprendre.

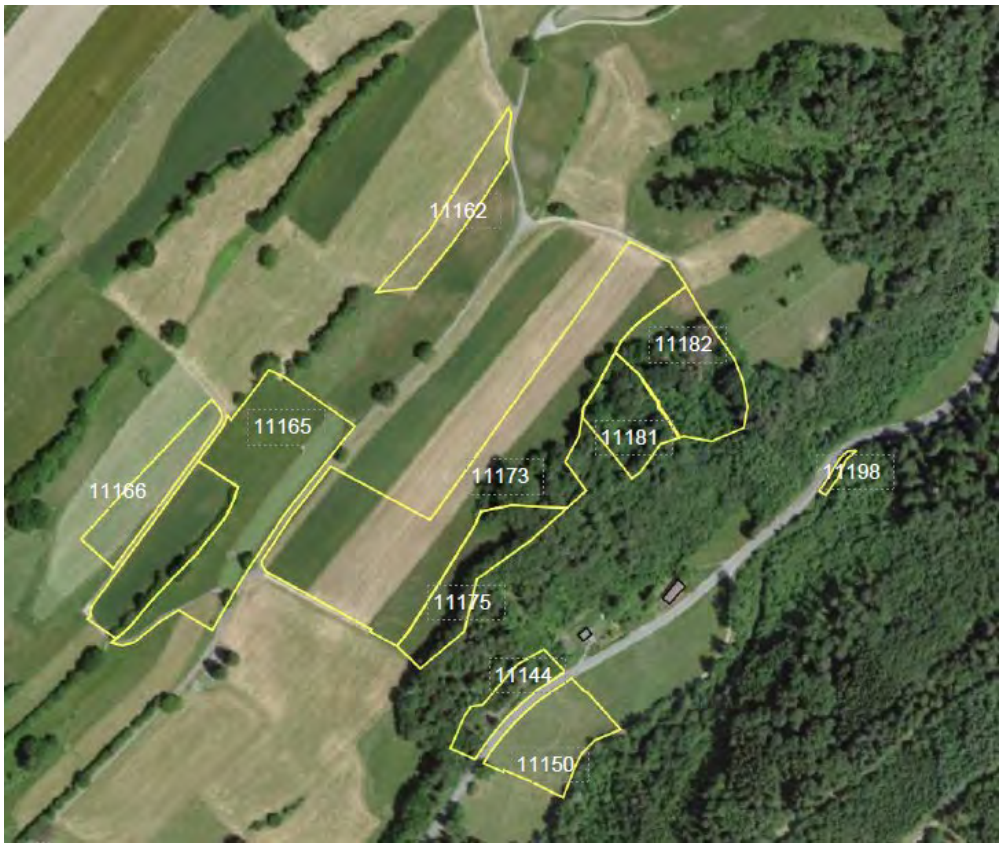
Les différents lots sont décrits dans les chapitres suivants.

4.1 Lot I



N° RF	Lieux-dits	Prés-champs m²	Forêts m²	Bâtiments *ECA*	Bâtiments m²	Autres surfaces m²	Total m²
Lucens							
Lot I							
11209	Fin des Perayrosset	3 938					3 938
11210	Fin des Perayrosset	15 300					15 300
11211	Fin des Perayrosset	6 735					6 735
11213	Fin des Perayrosset	27 561					27 561
11227	Champs du Noyer	13 966					13 966
11228	Champs du Noyer	4 345					4 345
11229	Champs du Noyer	4 241	121				4 362
Total lot I		**76 086**	**121**				**76 207**

4.2 Lot II



N° RF	Lieux-dits	Prés-champs m²	Forêts m²	Bâtiments ECA	Bâtiments m²	Autres surfaces m²	Total m²
Lucens							
Lot II							
11144	Les Prés des Vauds		2 780				2 780
11150	Les Prés des Vauds	5 560					5 560
11162	Les Vizoux	3 700					3 700
11165	L'Esserton	13 884				404	14 288
11166	Champs de la Croix	4 398					4 398
11167	Champs de la Croix	6 724				26	6 750
11173	Champs de la Moille	27 238	2 301				29 539
11175	En Plan Champ	3 805	1 929				5 734
11181	La Moille		4 311				4 311
11182	La Moille	2 313	5 967				8 280
11198	Les Tailles		255				255
Total lot II		**67 622**	**17 543**				**85 595**

4.3 Lot III

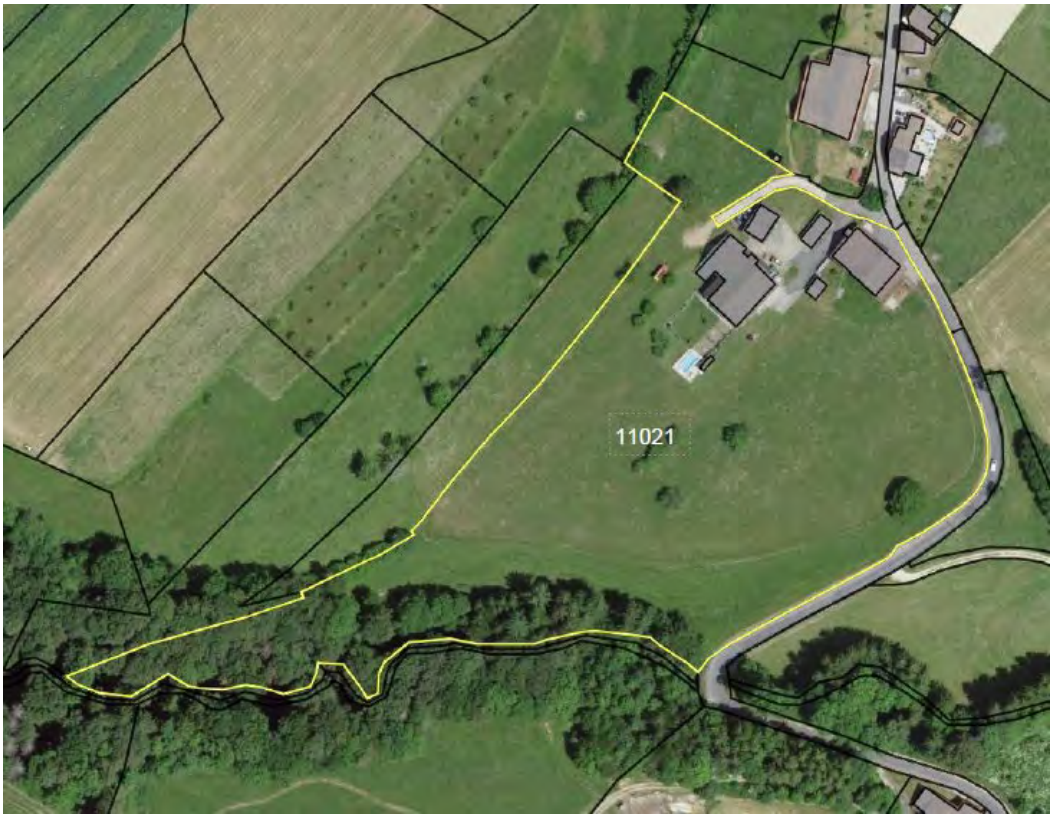


N° RF	Lieux-dits	Prés-champs m²	Forêts m²	Bâtiments *ECA*	Bâtiments m²	Autres surfaces m²	Total m²
Lucens							
Lot III							
11048	Les Parnex	6 106					6 106
11055	Les Parnex	7 360					7 360
Montanaire							
7190	Le Revers	9 114	11 349	*B157*		45	20 508
Total lot III		**22 580**	**11 349**				**33 974**

La parcelle n° 7190 RF de Montanaire a une loge de pâturage (ECA B157) simple, sans valeur auprès de l'ECA.

4.4 Lot IV

Le lot IV comprend une seule parcelle avec les bâtiments. Les bâtiments se situent en zone de village.



N° RF	Lieux-dits	Prés-champs m²	Forêts m²	Bâtiments ECA	Bâtiments m²	Autres surfaces m²	Total m²
Lucens							
Lot IV							
11021	La Maison Neuve	26 536	4 453	*2 006*	571	2 319	34 483
				2 007	105		
				2009ab	366		
				2 010	15		
				2 051	77		
				2 052	41		
Total lot IV		**26 536**	**4 453**		**571**	**2 319**	**34 483**

4.4.1 Description des bâtiments



Plan de situation des bâtiments

Les polices ECA sont en annexe 2.

Habitation et rural ECA 2006

Année de construction :	1822 : construction de la ferme vaudoise primaire, avec cave traversante avec pierres apparentes
Rénovations :	2021 : rénovation salon rez-de-chaussée 2016 : salle de bains rez-de-chaussée 2015 : panneaux solaires sur annexe Nord 1990 : façades et toit (couverture, sous-couverture et renfort charpente) 2010 : fenêtres double vitrage 1989 : chauffage mixte (mazout / bûches de 50 cm) 1970 à 2000 : rajout de diverses annexes (local de chauffage, cave, stockage, petite écurie)
Logement :	Situé au Sud-Ouest
Rez-de-chaussée :	Cuisine agencée, rénovée régulièrement 3 chambres dont une rénovée en 2021 Salle de bains avec douche (2016) Plusieurs économats

1er étage :	2 chambres avec armoires murales 2 chambres sans armoire murale, dont une rénovée en 2018 Cuisine, bon état, très peu utilisée (1976), avec balcon Salon « anti-chambre » Salle de bains rénovée avec douche (début années 2000)
Annexes Nord :	Locaux techniques (panneaux solaires, accumulateur, chaudière, citernes à mazout) Entrepôts divers Atelier
Anciennes écuries :	Anciennes écuries et chambre à lait (désaffectée en 2012) Fenil avec pont roulant Remise fermée avec portes coulissantes
Aménagements logement :	Cave voutée Galetas accessible avec un escalier escamotable. Le sol a été isolé.
Aménagements Annexe Nord :	Panneaux solaires sur le pan Sud – Ouest de la toiture (2015) Cave voutée avec pierre apparentes
Divers :	Eau potable du réseau communal (2025) et provenant d'une source privée Eaux usées raccordées au réseau communal Chauffage mixte mazout / bois. Piscine.



Cuisine rez



Chambre rez



Galetas



Anciennes écuries

Habitation ECA 2007

Année de construction :	1958
Rénovations :	2003 : rénovation logement

Logement

Rez-inférieur :	Local technique Salle de bains Bureau Garage à vélos
Rez-supérieur :	Cuisine agencée Salon / salle à manger avec balcon et fourneau 3 chambres
Combles :	Salon avec balcon Chambre
Divers :	Eau potable du réseau communal (2025) et provenant d'une source privée. Eaux usées raccordées au réseau communal Chauffage à mazout.



Façade Sud

Bâtiment agricole ECA 2009

Année de construction :	1875
Rez-supérieur :	Pont de grange et fenil Galerie
Rez-inférieur :	Remise avec sol bétonné Écurie avec fourragère centrale (places au cornadis)

Local technique piscine ECA 2010

Année de construction :	1930 C'est un ancien poulailler. Il sert aujourd'hui de local technique pour la piscine et de vestiaire.

Garage et remise ECA 2051

Année de construction :	1949 3 garages avec portes à battants Sol bétonné Electricité

Garage et entrepôt ECA 2052

Année de construction :	2000 Garage avec porte basculante Entrepôt

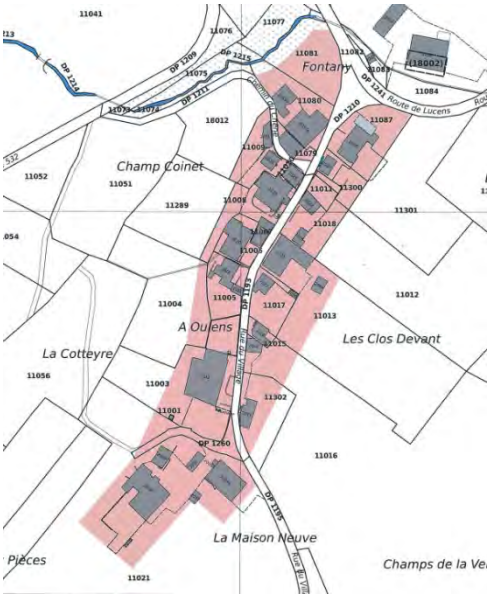
4.4.2 Plan d'aménagement

Selon le plan géoportail du canton de Vaud, la parcelle est à cheval sur plusieurs zones : la zone agricole (22'955 m^2), la zone centrale (5'271 m^2), actuellement en zone réservée, la zone intermédiaire (1'407 m^2) et la zone forestière (4'392 m^2).

La zone réservée a été inscrite le 18 novembre 2021, pour une durée de 5 ans, prolongeable de 3 ans.

Le règlement de la zone réservée est le suivant :

Objectif	**Art.1**	La zone réservée selon l'art. 46 LATC a pour but de permettre à la commune de redimensionner sa zone à bâtir conformément à la LAT.
Périmètre et zones d'affectation	**Art.2**	La zone réservée est délimitée par les périmètres définis sur les plans.
Effets – nouvelles constructions	**Art.3**	Toute nouvelle construction est interdite à l'exception des dépendances de peu d'importance au sens de l'article 39 RLATC, situées à moins de 3 mètres du bâtiment principal.
Effets – volumes existants	**Art.4**	Les transformations, agrandissements et changements d'affectation des volumes existants sans rapport avec l'habitation sont autorisés dans le respect des dispositions des plans d'affectation en vigueur. L'extension au sol des bâtiments d'habitation est autorisée pour autant qu'elle soit de faible importance, par exemple la fermeture de terrasse, véranda, etc... Par parcelle existante lors de l'entrée en vigueur du plan, la création d'au maximum trois nouveaux logements dans les volumes existants et la démolition / reconstruction d'habitations existantes sont autorisés à la condition suivante : - le nombre total de logements par bâtiment ne peut pas excéder quatre.
Entrée en vigueur	**Art.5**	La zone réservée déploie ses effets dès sa mise en vigueur par le Département compétent pour une durée de 5 ans prolongeable 3 ans aux conditions de l'art. 46 LATC. Pendant sa durée de validité, elle prime sur toutes les dispositions antérieures, notamment celles des règlements qui lui sont contraires.



Plan de la zone réservée

Toutes les informations concernant la règlementation actuelle est consultable à l'adresse : https://www.aistbv.ch/lucens.html

Le Pacom est actuellement est en cours d'examen complémentaire post-enquête. Actuellement, la réglementation la plus restrictive s'applique lors de l'établissement d'un projet.

Selon ce projet, la parcelle est destinée à être en zone centrale A, avec une zone de verdure.



Projet Pacom

Un extrait du futur règlement du plan d'affectation est en annexe 3.

4.4.3 Recensement architectural du canton de Vaud

La maison paysanne ECA 2006 est recensée avec la note de 3 au recensement architectural du canton de Vaud. C'est un objet intéressant au niveau local. Cela signifie que le bâtiment mérite d'être conservé. Il peut toutefois être modifié à condition de ne pas altérer les qualités qui ont justifié la note de 3. Les modifications sont sujettes à autorisation du service.

Le rural ECA n° 2009 a une note de 4, son identité mérite d'être sauvegardée, mais cela ne justifie pas une intervention systématique de la Section des monuments historiques.

Le fiche du recensement est en annexe 4.

4.5 Lot V





N° RF	Lieux-dits	Prés-champs m²	Forêts m²	Bâtiments ECA	Bâtiments m²	Autres surfaces m²	Total m²
Lucens							
Lot V							
11022	Le Triolet	12 885	975				13 860
11029	Les Planchettes		4 161				4 161
11111	Champ de la Vellaz	1 545					1 545
11112	Le Triolet	8 536	1 129				9 665
Bussy-sur-Moudon							
154	Champ Jovet	22 580	2 982				25 562
260	Les Vineuves	68 747	2 703				71 450
261	Les Champs Delez	49 561					49 561
262	Bois du Gros Chêne		4 904				4 904
Total lot V		**163 854**	**16 854**				**180 708**

5 Prés-champs et forêts

Les prés-champs se situent à environ 630 m d'altitude en zone de colline et de plaine (parcelles n^{os} 154, 260 et 261 RF de Bussy-sur-Moudon). Selon la carte des aptitudes climatiques de l'OFAG, les parcelles sont en zone B3 « Cultures fourragères et grandes cultures ».

Les forêts sont entretenues par le service forestier de la commune.

6 Restrictions LDFR (loi sur le droit foncier rural)

- Toutes les parcelles sont soumises à la Loi sur le droit foncier rural (LDFR) :
 - Les biens-fonds sont soumis au prix licite (art. 66 LDFR).
 - Les biens-fonds faisant partie d'une entreprise agricole sont soumis à l'interdiction de partage matériel et de morcellement (art. 58 LDFR).
 - L'acquisition de ce domaine est soumise à autorisation (art. 61 LDFR). Les motifs de refus sont : l'acquéreur n'est pas exploitant à titre personnel, le prix convenu est surfait.

✦ Il existe plusieurs exceptions au principe d'exploitant à titre personnel, dont celle-ci :
 - Malgré une offre publique à un prix qui ne soit pas surfait (art. 66), aucune demande n'a été faite par un exploitant à titre personnel

7 Prix de vente et données techniques

- ✓ Prix de vente : **Faire offre**

- ✓ Prix licite validé par la Commission foncière : En cours

- ✓ Estimation fiscale :

o Lot I	fr.	38 800
o Lot II	fr.	31 900
o Lot III	fr.	11 900
o Lot IV	fr.	439 000
o Lot V	fr.	87 900
o Total	**fr.**	**609 500**

- ✓ Valeur police ECA lot IV :

o ECA 2006	fr.	1 927 105
o ECA 2007	fr.	684 611
o ECA 2009a	fr.	574 963
o ECA 2010	fr.	16 800
o ECA 2051	fr.	87 964
o ECA 2052	fr.	54 521
o Total	**fr.**	**3 345 964**

- ✓ Date de remise : Lot IV selon entente, sauf bâtiment ECA 2009 et le pré qui sont loués.

 Autres lots libres de bail au 31.12.2030

8 Conditions particulières

Des visites individuelles seront organisées. Les personnes intéressées devront préalablement fournir un plan de financement.

9 Contact (renseignements et offres)

Agri-Immo

CP 113

1880 Bex

Tél. 024 552 02 03

info@agri-immo.ch

10 Annexes

1. Extraits du Registre foncier
2. Polices ECA (2023)
3. Extrait futur règlement communal
4. Recensement architectural Vaud

ANNEXE 1

Date d'impression: 16.10.2025
Heure: 16.11
Nom Prénom: Fahy Noémie

Extrait du registre foncier Bien-fonds Bussy-sur-Moudon / 154

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5663 Bussy-sur-Moudon	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	154	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH182583458009	
Surface	25'562 m², numérique	
Mutation	29.10.2018 006-2018/10739/0 Mensuration	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	6	
Désignation de la situation	Champ Jovet Les Prés d'Oulens	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 22'580 m² Forêt, 2'982 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	14'000.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Bussy-sur-Moudon / 260

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5663 Bussy-sur-Moudon	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	260	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH114593830801	
Surface	71'450 m², numérique	
Mutation	29.10.2018 006-2018/10739/0 Remaniement parcellaire	
Autre(s) plan(s):	9	
No plan:	6	
Désignation de la situation	Les Vineuves	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 68'747 m² Forêt, 2'703 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	38'000.00	2019 (15.01.2019)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

28.05.1912 011-78607	(C) Passage public à pied et pour tous véhicules ID.011-2004/002140 en faveur de Bussy s/Moudon la Commune, Bussy s/Moudon

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage public à pied et pour tous véhicules, ID.011-2004/002140	Conformément au tracé figuré en jaune aux plans des servitudes.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Bussy-sur-Moudon / 261

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5663 Bussy-sur-Moudon	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	261	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH198308934592	
Surface	49'561 m², numérique	
Mutation	29.10.2018 006-2018/10739/0 Remaniement parcellaire	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	9	
Désignation de la situation	Les Champs Delez	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 49'561 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	27'000.00	2019 (15.01.2019)

Propriété

Propriété commune

Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Bussy-sur-Moudon / 262

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5663 Bussy-sur-Moudon	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	262	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH244583089351	
Surface	4'904 m², numérique	
Mutation	29.10.2018 006-2018/10739/0 Remaniement parcellaire	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	9	
Désignation de la situation	Bois du Gros Chêne	
Couverture du sol	Forêt, 4'904 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	1'000.00	2019 (15.01.2019)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11021

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	11021
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH669283450414
Surface	34'483 m², numérisé
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU 16.07.2014 011-2014/1902/0 Décadastration à DP
Autre(s) plan(s):	2052
No plan:	2053
Désignation de la situation	La Maison Neuve Les Bois Bussards Les Pièces Les Prés Derrière
Couverture du sol	Bâtiment(s), 1175 m² Accès, place privée, 1'336 m² Champ, pré, pâturage, 26'536 m² Forêt, 4'453 m² Jardin, 983 m²
Bâtiments/Constructions	Habitation et rural, N° d'assurance: 2006, 571 m² Habitation, N° d'assurance: 2007, 105 m² Bâtiment agricole, N° d'assurance: 2009a, 359 m² Bâtiment, (chambre du moteur), N° d'assurance: 2009b, 7 m² Bâtiment, (poulailler), N° d'assurance: 2010, 15 m² Garage, et remise, N° d'assurance: 2051, 77 m² Bâtiment agricole, N° d'assurance: 2052, 41 m²
Observations MO	
Observations RF	
Feuillet de dépendance	
Estimation fiscale	439'000.00 2011 (09.08.2011)

Propriété

Propriété commune

Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81421	(C) Passage public à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002177 en faveur de Lucens la Commune, Lucens
31.03.1900 011-81435	(D) Source(s) , fouilles et prise d'eau ID.011-2005/002205 à charge de B-F Lucens 5675/11059
31.03.1900 011-81435	(D) Canalisation(s) d'eau ID.011-2005/003064 à charge de B-F Lucens 5675/11059 à charge de B-F Lucens 5675/11060 à charge de B-F Lucens 5675/11061
31.03.1900 011-81436	(D) Source(s) : Fouilles et prise d'eau ID.011-2005/002206 à charge de B-F Lucens 5675/11045 à charge de B-F Lucens 5675/11046 à charge de B-F Lucens 5675/11047
31.03.1900 011-81436	(D) Canalisation(s) d'eau ID.011-2005/002207 à charge de B-F Lucens 5675/11045

	à charge de B-F Lucens 5675/11046 à charge de B-F Lucens 5675/11047 à charge de B-F Lucens 5675/11056 à charge de B-F Lucens 5675/11057	
31.03.1900 011-81441	(C) Canalisation(s) et prise d'eau ID.011-2005/002179 en faveur de B-F Lucens 5675/11003	
11.08.1975 011-90182	(C) Droit d'habitation ID.011-2005/002208 en faveur de Rey Jeanne (Lagnaz), 05.04.1920 Primé par droit de gage ID.011-2001/003305	02.11.1984 011-99632
14.09.1984 011-99496	(C) Canalisation(s) d'eau ID.011-2005/002181 en faveur de B-F Lucens 5675/11007	
14.09.1984 011-99496	(C) Canalisation(s) : Prise d'eau au réservoir ID.011-2005/002182 en faveur de B-F Lucens 5675/11007	
20.08.1986 011-102031	(C) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002183 en faveur de B-F Lucens 5675/11003	
21.03.2016 006-2016/2452/0	(C) Source(s) prise d'eau et canalisation(s) ID.006-2016/001890 en faveur de B-F Lucens 5675/11302	
23.05.2025 006-2025/5496/0	(C) Canalisation(s) souterraines d'électricité et de télécommunication ID.006-2025/002965 en faveur de Romande Energie SA, Morges (IDE: CHE-105.952.948)	
23.05.2025 006-2025/5496/0	(C) Superficie avec accès ID.006-2025/002967 en faveur de Romande Energie SA, Morges (IDE: CHE-105.952.948)	

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage public à pied et pour tous véhicules, ID.011-2005/002177	Passage dit de la Cotteyre, conformément aux tracés figurés en jaune et en rouge sur les plans annexés
Servitude, Canalisation(s) et prise d'eau, ID.011-2005/002179	Exercice non spécifié.
Servitude, Canalisation(s) d'eau, ID.011-2005/002181	Conformément au tracé figuré au plan des servitudes. Le droit de prise d'eau s'exerce comme suit : l. La pose d'un compteur à l'entrée du bâtiment dominant. 2. La fourniture gratuite de l'eau pendant 5 ans. 3. Dès ce délai, le prix du mètre cube utilisé sera fixé d'entente entre la Commune et le propriétaire du fonds servant. 4. Les travaux éventuels, soit particulièrement l'entretien de l'alimentation du réservoir et de ce dernier, seront à la charge de la Commune, pour un quart. 5. Dès la prise au réservoir jusqu'au collège, l'entretien sera entièrement à la charge de la Commune, qui reste propriétaire de la Commune.
Servitude, Canalisation(s) : Prise d'eau au réservoir, ID.011-2005/002182	Conformément au tracé figuré au plan des servitudes. Le droit de prise d'eau s'exerce comme suit : l. La pose d'un compteur à l'entrée du bâtiment dominant. 2. La fourniture gratuite de l'eau pendant 5 ans. 3. Dès ce délai, le prix du mètre cube utilisé sera fixé d'entente entre la Commune et le propriétaire du fonds servant. 4. Les travaux éventuels, soit particulièrement l'entretien de l'alimentation du réservoir et de ce dernier, seront à la charge de la Commune, pour un quart. 5. Dès la prise au réservoir jusqu'au collège, l'entretien sera entièrement à la charge de la Commune, qui reste propriétaire de la Commune.
Servitude, Passage à pied et pour tous véhicules, ID.011-2005/002183	Cette servitude s'exerce conformément au tracé figuré en rouge sur le plan annexé.
Servitude, Source(s) , fouilles et prise d'eau, ID.011-2005/002205	Fouilles, par mine souterraine, destinée à l'alimentation de la fontaine existant au nord du bâtiment no 2006 d'assurance incendie. Les dommages causés par les travaux d'entretien et de réfection sont supportés par le propriétaire du fonds dominant.
Servitude, Source(s) : Fouilles et prise d'eau, ID.011-2005/002206	Fouilles et prise d'eau souterraine pour l'alimentation de la fontaine installée sous l'avant-pont du bâtiment no 2006 d'assurance incendie. Les frais de réfection et d'entretien sont à la charge du propriétaire du fonds dominant.
Servitude, Canalisation(s) d'eau, ID.011-2005/002207	Canalisations par coulisse et tuyaux, pour l'alimentation de la fontaine installée sous l'avant-pont du bâtiment no 2006 d'assurance incendie.

	Les frais de réfection et d'entretien sont à la charge du propriétaire du fonds dominant.
Servitude, Droit d'habitation, ID.011-2005/002208	Le cessionnaire Jacques-André Rey concède à sa mère Jeanne Rey-Lagnaz comparante, un droit d'habitation sa vie durant dans l'habitation de ferme comprise dans la parcelle 21 d'Oulens-sur-Lucens.
Servitude, Canalisation(s) d'eau, ID.011-2005/003064	Canalisation d'eau pour conduite destinée à l'alimentation de la fontaine existant au nord du bâtiment no 2006 d'assurance incendie. Les dommages causés par les travaux d'entretien et de réfection sont supportés par le propriétaire du fonds dominant.
Servitude, Source(s) prise d'eau et canalisation(s), ID.006-2016/001890	Cette servitude a pour but de permettre au propriétaire du fonds dominant de maintenir une chambre sur le fonds servant et d'amener l'eau au moyen de la canalisation existante jusque dans la fontaine sise sur le fonds dominant. Elle s'exerce selon le tracé figuré en bleu sur le plan ci-joint. Pour le cas où le débit de la source viendrait à diminuer ou à tarir, le propriétaire du fonds servant serait déchargé de toute obligation de fournir une autre eau ou de payer une indémnité quelconque. Les frais d'entretien et de réparation de toutes les installations relatives à la présente servitude incombent au propriétaire du fonds dominant.
Servitude, Canalisation(s) souterraines d'électricité et de télécommunication, ID.006-2025/002965	Cette servitude s'exerce conformément au tracé figuré en rouge, sur le plan annexé. Le propriétaire du fonds servant octroie à la société électrique le droit de construire et de maintenir une installation de lignes électriques souterraines, ses accessoires et des artères de télécommunication (ci-après : "installation électrique"). Le transfert des données de tiers est autorisé. La servitude comporte également le droit de libre accès au personnel, avec véhicules lourds adéquats si nécessaire, chargé de la surveillance et des réparations mais ce uniquement après coordination de l'intervention avec le propriétaire du fonds servant. Tous dommages causés lors de la pose des câbles ou des travaux d'entretien et réparations éventuels seront supportés par la Société électrique. L'autorisation porte également sur la possibilité pour la Société électrique de transformer et remplacer l'installation électrique sur le même tracé et d'y ajouter les installations accessoires requises par l'exploitation (installations souterraines uniquement). En ce qui concerne les télécommunications, il s'agit aussi bien de télécommunications nécessaires à la commande des réseaux électriques que celles relatives au transport de données en faveur de tiers (art. 3 de la loi fédérale sur les télécommunications) (utilisation rationnelle des infrastructures dans l'environnement). La longueur de l'installation électrique est de 20 mètres sur la parcelle 11'003 de Lucens et sa profondeur est de 1 mètre environ. Cette partie de servitude est accordée moyennant le paiement d'une indemnité (calculée selon la barème en vigueur de l'USP) à ceci s'ajoute un montant forfaitaire pour désagréments causés, (voir acte 2025/5496) pour la parcelle 11'003 de Lucens. Cette indemnité est payée pour une durée de 50 ans hors la vue du notaire. La longueur de l'installation électrique est de 7 mètres pour la parcelle 11'021 de Lucens et sa profondeur est de 1 mètre environ. Cette partie de servitude est accordée moyennant le paiement d'une indemnité (calculée selon la barème en vigueur de l'USP) à ceci s'ajoute un montant forfaitaire pour désagréments causés (voir acte 25/5496), pour la parcelle 11'021 de Lucens. Cette indemnité est payée pour une durée de 50 ans hors la vue du notaire. Cette servitude est établie pour une durée illimitée et elle est également valable pour les futurs acquéreurs du terrain que ce soit à titre onéreux ou gratuit (succession, donation, etc.). Toutefois, si par suite d'un changement de destination du terrain l'installation électrique devait gêner les réalisations projetées de constructions permanentes, la Société électrique examinerait, sur demande dûment motivée, les possibilités de déplacement sur le même fonds. En cas de déplacements, les frais occasionnés seront réglés selon l'article 693 du Code Civil Suisse. La société électrique peut céder en tout temps la présente servitude qui est opposable à tout acquéreur futur de la propriété.
Servitude, Superficie avec accès, ID.006-2025/002967	Cette servitude s'exerce conformément à l'implantation d'une station transformatrice d'électricité, partie représentée par un rectangle rouge sur le plan ci- annexé. Le propriétaire du fonds servant octroie à la bénéficiaire le droit : 1. De construire, d'être propriétaire, de maintenir et d'exploiter une station transformatrice d'électricité ainsi qu'une armoire de relevé de données. 2. D'ajouter les installations accessoires requises par l'exploitation. 3. De permettre au personnel de la société et à ses mandataires de pénétrer en tout temps sur la parcelle pour les besoins de l'exploitation de ses installations avec des moyens de transports appropriés (à pied et avec tous véhicules). 4. Cette servitude est accordée pour une durée indéterminée, moyennant le paiement d'une indemnité unique (voir acte RF 2025/5496) versée hors la vue du notaire mandaté.

La société électrique bénéficiaire s'engage à :
• maintenir en tout temps ses installations électriques en parfait état de propreté et d'entretien et à prendre toutes mesures utiles pour éviter que l'exploitation provoque des inconvénients quelconques dans la jouissance de la parcelle grevée.
• supporter tous les frais de réparation et d'entretien, ainsi que tous dommages dont les installations électriques pourraient être l'objet ou la cause.

La présente servitude est expressément cessible au sens de l'article 781 alinéa 2 du Code Civil qui est opposable à tout acquéreur futur de la propriété.

La Romande Energie SA supporte tous impôts, taxes et contributions périodiques dus à raison de son droit de propriété sur les ouvrages et installations, ainsi que toutes primes d'assurances les concernant.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1.	Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2.	Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3.	ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Date d'impression: 16.10.2025
Heure: 16.12
Nom Prénom: Fahy Noémie

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11022

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11022	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH644583920443	
Surface	13'860 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU	
Autre(s) plan(s):	2052	
No plan:	2055	
Désignation de la situation	Le Triolet	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 12'885 m² Forêt, 975 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	3'900.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81439	(C) Passage à char ID.011-2005/002209 en faveur de B-F Lucens 5675/11113

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à char, ID.011-2005/002209	Le passage en saison morte, soit entre le 1er novembre et le 25 mars, ne donnera lieu à aucune réclamation. En dehors de cette période, le propriétaire du fonds dominant sera tenu d'indemniser équitablement les propriétaires des fonds servants pour le dommage causé.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Date d'impression: 16.10.2025
Heure: 16.13
Nom Prénom: Fahy Noémie

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11029

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11029	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH638392450431	
Surface	4'161 m², numérisé	
Mutation	13.07.2021 006-2021/8349/0 Redressement limite de territoire	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2052	
Désignation de la situation	Les Planchettes	
Couverture du sol	Forêt, 4'161 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	600.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81432	(D) Passage à char ID.011-2005/002210 à charge de B-F Lucens 5675/11023 à charge de B-F Lucens 5675/11031

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à char, ID.011-2005/002210	Ce passage s'exerce au moins de perte et moins de dommage en longeant le ruisseau de la Cerjaulaz, pour rejoindre la route cantonale de Denezy à Moudon. Les dommages occasionnés seront réparés par leurs auteurs au moyen d'une indemnité équitable.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11048

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11048	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH898392054541	
Surface	6'106 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2053	
Désignation de la situation	Les Parnex	
Couverture du sol	Pré-champ, 6'106 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	3'300.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81420	(C) Passage public à char ID.011-2005/002219 en faveur de Lucens la Commune, Lucens
31.03.1900 011-81466	(C) Passage à char ID.011-2005/002220 en faveur de B-F Lucens 5675/11049

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage public à char, ID.011-2005/002219	Chemin à char dit des Pâles, conformément au tracé figuré en jaune au plan des servitudes.
Servitude, Passage à char, ID.011-2005/002220	Ce passage s'exerce au plus court et au moins dommageable pour aboutir à la dévestiture publique des Parnex. Le passage ne pourra pas s'exercer simultanément sur les trois fonds servants, mais sur celui dont la récolte sera la moins précieuse.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11055

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11055	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH874592058327	
Surface	7'360 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2053	
Désignation de la situation	Les Parnex	
Couverture du sol	Pré-champ, 7'360 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	4'000.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81420	(C) Passage public à char ID.011-2005/002219 en faveur de Lucens la Commune, Lucens

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage public à char, ID.011-2005/002219	Chemin à char dit des Pâles, conformément au tracé figuré en jaune au plan des servitudes.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11111

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11111	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH650483924558	
Surface	1'545 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2055	
Désignation de la situation	Champ de la Vellaz	
Couverture du sol	Pré-champ, 1'545 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	500.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune

Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11112

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11112	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH369283450518	
Surface	9'665 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2055	
Désignation de la situation	Le Triolet	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 8'536 m² Forêt, 1'129 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	2'900.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81439	(C) Passage à char ID.011-2005/002209 en faveur de B-F Lucens 5675/11113
31.03.1900 011-81440	(C) Passage à char ID.011-2005/002252 en faveur de B-F Lucens 5675/11113

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à char, ID.011-2005/002209	Le passage en saison morte, soit entre le 1er novembre et le 25 mars, ne donnera lieu à aucune réclamation. En dehors de cette période, le propriétaire du fonds dominant sera tenu d'indemniser équitablement les propriétaires des fonds servants pour le dommage causé.
Servitude, Passage à char, ID.011-2005/002252	Ce passage s'exerce au plus court et moins dommageable, par le plus court rayon pour aboutir à la route cantonale des Rutannes à Lucens.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11144

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11144	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH798392064572	
Surface	2'780 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2057	
Désignation de la situation	Les Prés des Vauds	
Couverture du sol	Forêt, 2'780 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	200.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune

Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11150

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11150	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH780683459215	
Surface	5'560 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2057	
Désignation de la situation	Les Prés des Vauds	
Couverture du sol	Pré-champ, 5'560 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	1'900.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune

Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11162

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11162	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH844583920670	
Surface	3'700 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2058	
Désignation de la situation	Les Vizoux	
Couverture du sol	Pré-champ, 3'700 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	1'300.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune

Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11165

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11165	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH974592068387	
Surface	14'288 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2058	
Désignation de la situation	L'Esserton	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 13'884 m² Route, chemin, 404 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	5'000.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81428	(C) Passage public à pied et pour tous véhicules; canalisations quelconques ID.011-2005/002254 en faveur de Lucens la Commune, Lucens
31.03.1900 011-81453	(C) Passage à char ID.011-2005/002264 en faveur de B-F Lucens 5675/11164

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage public à pied et pour tous véhicules; canalisations quelconques, ID.011-2005/002254	Conformément au tracé figuré en rouge au plan des servitudes.
Servitude, Passage à char, ID.011-2005/002264	Conformément au tracé figuré en jaune au plan des servitudes.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11166

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11166	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH909245068302	
Surface	4'398 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2058	
Désignation de la situation	Champs de la Croix	
Couverture du sol	Pré-champ, 4'398 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	1'700.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune

Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Date d'impression: 16.10.2025
Heure: 16.15
Nom Prénom: Fahy Noémie

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11167

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11167	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH980683459244	
Surface	6'750 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2058	
Désignation de la situation	Champs de la Croix	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 6'724 m² Route, chemin, 26 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	2'500.00	2015 (10.02.2016)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81428	(C) Passage public à pied et pour tous véhicules; canalisations quelconques ID.011-2005/002254 en faveur de Lucens la Commune, Lucens

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage public à pied et pour tous véhicules; canalisations quelconques, ID.011-2005/002254	Conformément au tracé figuré en rouge au plan des servitudes.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11173

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	11173
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH880683459278
Surface	29'539 m², numérisé
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU 16.07.2014 011-2014/1902/0 Décadastration à DP
Autre(s) plan(s):	
No plan:	2058
Désignation de la situation	Champs de la Moille En Plan Champ La Moille
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 27'238 m² Forêt, 2'301 m²
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)
Observations MO	
Observations RF	
Feuillet de dépendance	
Estimation fiscale	14'000.00 EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81433	(D) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002258 à charge de B-F Lucens 5675/11132 à charge de B-F Lucens 5675/11133

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à pied et pour tous véhicules, ID.011-2005/002258 Conformément au tracé figuré en rouge sur le plan annexé

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Date d'impression: 16.10.2025
Heure: 16.16
Nom Prénom: Fahy Noémie

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11175

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11175	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH769283450675	
Surface	5'734 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2058	
Désignation de la situation	En Plan Champ La Moille	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 3'805 m² Forêt, 1'929 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	2'000.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81433	(D) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002258 à charge de B-F Lucens 5675/11132 à charge de B-F Lucens 5675/11133

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à pied et pour tous véhicules, ID.011-2005/002258 Conformément au tracé figuré en rouge sur le plan annexé

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Date d'impression: 16.10.2025
Heure: 16.16
Nom Prénom: Fahy Noémie

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11181

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11181	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH274592068334	
Surface	4'311 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2059	
Désignation de la situation	La Moille	
Couverture du sol	Forêt, 4'311 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	400.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81463	(D) Passage à char ID.011-2005/002265 à charge de B-F Lucens 5675/11182

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à char, Ce passage s'exerce au plus court et au moins dommageable pour aboutir au chemin public.
ID.011-2005/002265

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Date d'impression: 16.10.2025
Heure: 16.16
Nom Prénom: Fahy Noémie

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11182

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11182	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH280683459288	
Surface	8'280 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2059	
Désignation de la situation	La Moille	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 2'313 m² Forêt, 5'967 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	2'900.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81463	(C) Passage à char ID.011-2005/002265 en faveur de B-F Lucens 5675/11181

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à char, Ce passage s'exerce au plus court et au moins dommageable pour aboutir au chemin public.
ID.011-2005/002265

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11198

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11198	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH144583920617	
Surface	255 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2059	
Désignation de la situation	Les Tailles	
Couverture du sol	Forêt, 255 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	0.00	RG96

Propriété

Propriété commune

Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11209

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11209	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH238392450668	
Surface	3'938 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2060	
Désignation de la situation	Fin des Perayrosset	
Couverture du sol	Pré-champ, 3'938 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	1'900.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81462	(D) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002269 à charge de B-F Lucens 5675/11210 à charge de B-F Lucens 5675/11211

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à pied Ce passage s'exerce le long de la limite sud de la parcelle 211 pour arriver au chemin public tendant à la forêt. et pour tous véhicules,
ID.011-2005/002269

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11210

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11210	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH229206834542	
Surface	15'300 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2060	
Désignation de la situation	Fin des Perayrosset	
Couverture du sol	Pré-champ, 15'300 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	8'500.00	2014 (18.05.2015)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81462	(C) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002269 en faveur de B-F Lucens 5675/11209
31.03.1900 011-81462	(D) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002269 à charge de B-F Lucens 5675/11211

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à pied Ce passage s'exerce le long de la limite sud de la parcelle 211 pour arriver au chemin public tendant à la forêt. et pour tous véhicules,
ID.011-2005/002269

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11211

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11211	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH214506839284	
Surface	6'735 m², numérisé	
Mutation	16.07.2014 011-2014/1902/0 Cadastration et décadastration (DP)	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2060	
Désignation de la situation	Fin des Perayrosset	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 6'735 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	4'000.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81462	(C) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002269 en faveur de B-F Lucens 5675/11209 en faveur de B-F Lucens 5675/11210

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à pied Ce passage s'exerce le long de la limite sud de la parcelle 211 pour arriver au chemin public tendant à la forêt. et pour tous véhicules,
ID.011-2005/002269

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Date d'impression: 16.10.2025
Heure: 16.18
Nom Prénom: Fahy Noémie

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11213

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11213	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH244583920680	
Surface	27'561 m², numérisé	
Mutation	16.07.2014 011-2014/1902/0 Cadastration et décadastration (DP)	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2060	
Désignation de la situation	Fin des Perayrosset	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 27'561 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	15'000.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11227

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11227	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH914506839240	
Surface	13'966 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU 16.07.2014 011-2014/1902/0 Division de bien-fonds à P. 11217; décadastration à DP	
Autre(s) plan(s):	2059	
No plan:	2061	
Désignation de la situation	Champs du Noyer Le Lugeon	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 13'966 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	6'000.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81457	(C) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002315 en faveur de B-F Lucens 5675/11228 en faveur de B-F Lucens 5675/11229 en faveur de B-F Lucens 5675/11230
23.06.2011 011-2011/1272/0	(C) Canalisation(s) d'eaux claires ID.011-2011/000785 en faveur de Lucens la Commune, Lucens

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à pied et pour tous véhicules, ID.011-2005/002315	Ce passage s'exerce à l'endroit le plus commode.
Servitude, Canalisation(s) d'eaux claires, ID.011-2011/000785	Cette servitude s'exerce selon le tracé figuré en bleu sur le plan annexé, y compris les ouvrages accessoires, soit les chambres, grilles et tête de décharge. Les frais de réparation et d'entretien des ouvrages sont à la charge de la bénéficiaire. Les frais de reconstruction, en cas de nécessité de déplacement des ouvrages, sont à la charge de la bénéficiaire. Au cas où les ouvrages projetés étaient repris par une association ou un groupement intercommunal, les propriétaires autorise le transfert de la servitude en faveur de cette entité. Le nouvel exercice précisera que les frais sont à la charge de l'associciation ou du groupement. Les propriétaires s'engagent à informer du contenu de cette convention tout acquéreur d'une partie ou de la totalité de leurs parcelles.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.

3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11228

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11228	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH314506839250	
Surface	4'345 m², numérisé	
Mutation		
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2061	
Désignation de la situation	Champs du Noyer	
Couverture du sol	Pré-champ, 4'345 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	1'700.00	2015 (10.02.2016)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81457	(C) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002315 en faveur de B-F Lucens 5675/11229 en faveur de B-F Lucens 5675/11230
31.03.1900 011-81457	(D) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002315 à charge de B-F Lucens 5675/11227
23.06.2011 011-2011/1272/0	(C) Canalisation(s) d'eaux claires ID.011-2011/000785 en faveur de Lucens la Commune, Lucens

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à pied et pour tous véhicules, ID.011-2005/002315	Ce passage s'exerce à l'endroit le plus commode.
Servitude, Canalisation(s) d'eaux claires, ID.011-2011/000785	Cette servitude s'exerce selon le tracé figuré en bleu sur le plan annexé, y compris les ouvrages accessoires, soit les chambres, grilles et tête de décharge. Les frais de réparation et d'entretien des ouvrages sont à la charge de la bénéficiaire. Les frais de reconstruction, en cas de nécessité de déplacement des ouvrages, sont à la charge de la bénéficiaire. Au cas où les ouvrages projetés étaient repris par une association ou un groupement intercommunal, les propriétaires autorise le transfert de la servitude en faveur de cette entité. Le nouvel exercice précisera que les frais sont à la charge de l'associciation ou du groupement. Les propriétaires s'engagent à informer du contenu de cette convention tout acquéreur d'une partie ou de la totalité de leurs parcelles.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.

3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Lucens / 11229

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5675 Lucens	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	11229	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH329206834508	
Surface	4'362 m², numérisé	
Mutation	05.10.2010 011-2010/1866/0 SAU	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	2061	
Désignation de la situation	Champs du Noyer	
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 4'241 m² Forêt, 121 m²	
Bâtiments/Constructions	Aucun(e)	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	1'700.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

31.03.1900 011-81457	(C) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002315 en faveur de B-F Lucens 5675/11230
31.03.1900 011-81457	(D) Passage à pied et pour tous véhicules ID.011-2005/002315 à charge de B-F Lucens 5675/11227 à charge de B-F Lucens 5675/11228
23.06.2011 011-2011/1272/0	(C) Canalisation(s) d'eaux claires ID.011-2011/000785 en faveur de Lucens la Commune, Lucens

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Passage à pied et pour tous véhicules, ID.011-2005/002315	Ce passage s'exerce à l'endroit le plus commode.
Servitude, Canalisation(s) d'eaux claires, ID.011-2011/000785	Cette servitude s'exerce selon le tracé figuré en bleu sur le plan annexé, y compris les ouvrages accessoires, soit les chambres, grilles et tête de décharge. Les frais de réparation et d'entretien des ouvrages sont à la charge de la bénéficiaire. Les frais de reconstruction, en cas de nécessité de déplacement des ouvrages, sont à la charge de la bénéficiaire. Au cas où les ouvrages projetés étaient repris par une association ou un groupement intercommunal, les propriétaires autorise le transfert de la servitude en faveur de cette entité. Le nouvel exercice précisera que les frais sont à la charge de l'associciation ou du groupement. Les propriétaires s'engagent à informer du contenu de cette convention tout acquéreur d'une partie ou de la totalité de leurs parcelles.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.

2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

Extrait du registre foncier Bien-fonds Montanaire / 7190

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!

Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5693 Montanaire	
Tenue du registre foncier	fédérale	
Numéro d'immeuble	7190	
Forme de registre foncier	fédérale	
E-GRID	CH728941834526	
Surface	20'508 m², numérique	
Mutation	03.11.2016 006-2016/11296/0 MN95 31.07.2020 006-2020/7593/0 MPD	
Autre(s) plan(s):		
No plan:	91	
Désignation de la situation	Le Revers	
Couverture du sol	Bâtiment(s), 31 m² Champ, pré, pâturage, 9'114 m² Forêt, 11'349 m² Rocher, 14 m²	
Bâtiments/Constructions	Bâtiment, N° d'assurance: B157, 31 m²	
Observations MO		
Observations RF		
Feuillet de dépendance		
Estimation fiscale	4'600.00	EF01 (08.11.2003)

Propriété

Propriété commune
Communauté héréditaire,

Rey Anne-Marie Suzanne (Montandon-Varoda), 09.07.1950,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Schindelholz Valérie Anne (Rey), 29.08.1977,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Olivier Jacques 09.02.1979,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession
Rey Alain Marcel (Rey), 07.07.1982,	05.12.2023 006-2023/12780/0 Succession

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

Aucun(e)

Servitudes

Aucun(e)

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)
Selon le registre foncier

Exercices des droits

Aucun(e)

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

ANNEXE 2

Division assurance

Rue d' Yverdon 7
1530 Payerne
www.eca-vaud.ch

ECA
Prévenir Secourir Assurer

Commune **204 Lucens**
Bâtiment **2006**
Référence 100563013-1/2

Madame
Anne-Marie Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

A la succession de
Jacques-André Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

Habitation et rural

Emplacement: Oulens-sur-Lucens, Ch. de la Maison Neuve 1
Année construction: 1822
Année dernière transformation:

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Sous-sol Sud : cave	87	3	261	102'312.00
Rez et étage: logement	142	5	710	620'256.00
Combles : galetas	142	5	710	262'416.00
Rez, sous pont : cave	60	3.1	186	74'995.20
Etage : remise	42	3.7	155	64'232.00
Rez, sous pont : cave	51	4.2	214	76'697.60
Avant-pont	28	3.7	104	41'932.80
Rez : chaufferie, remise, dépôt	40	3	120	94'080.00
Etage : bûcher	40	3.5	140	58'016.00
Panneaux solaires photovoltaïques 58 m2				33'600.00
Rez : 2 écuries, fourragère	196	2.4	470	105'280.00
Etage : soliveaux	196	7.6	1'490	350'448.00
Rez Nord : salle de traite, étable à veaux désaffectée	22	3.4	75	29'400.00
Escalier Est et balcon Sud				13'440.00
		Total:	**4'635**	**1'927'105.60**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

	Pourcentage	Valeur (Fr)
Habitation	36.00	693'758.02
Rural	64.00	1'233'347.58
Total:	**100.00**	**1'927'105.60**

Couvertures complémentaires:	Valeur (Fr)
Côté cour, Côté jardin	100'000.00

(Voir page suivante)

RPO0210 v7.06

Division assurance

Rue d' Yverdon 7
1530 Payerne
www.eca-vaud.ch

ECA
Prévenir Secourir Assurer

Année/indice	2025 / 140
Date d'effet	28.11.19
Date d'édition	24.10.25

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

Division assurance

Rue d' Yverdon 7
1530 Payerne
www.eca-vaud.ch

ECA
Prévenir Secourir Assurer

Commune **204 Lucens**
Bâtiment **2007**
Référence 100563005–1/3

Madame
Anne-Marie Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

A la succession de
Jacques-André Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

Habitation

Emplacement: Oulens-sur-Lucens, Ch. de la Maison-Neuve 3
Année construction: 1958
Année dernière transformation: 2011

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Partie Est				
Rez inférieur: cave, atelier, citerne	36	3.1	112	68'992.00
Rez supérieur: logement (chambre)	48	3.1	149	142'682.40
Partie Ouest				
Rez inférieur: buanderie, chaufferie, chambre, douche	67	2.65	178	145'532.80
Rez supérieur/Combles: logement	67	4.7	315	301'644.00
Tambour d'entrée Ouest				16'800.00
Balcon Est				8'960.00
		Total:	**754**	**684'611.20**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

		Pourcentage	Valeur (Fr)
Habitation		100.00	684'611.20
	Total:	**100.00**	**684'611.20**

Couvertures complémentaires: Valeur (Fr)
Côté cour, Côté jardin 20'000.00

Année/indice 2025 / 140
Date d'effet 28.11.19
Date d'édition 24.10.25

RPO0210 v7.06

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

Division assurance

Rue d' Yverdon 7
1530 Payerne
www.eca-vaud.ch

ECA
Prévenir Secourir Assurer

Commune **204 Lucens**
Bâtiment **2009**
Référence 100563018–1/2

Madame
Anne-Marie Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

A la succession de
Jacques-André Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

Rural

Emplacement: Oulens-sur-Lucens, Ch. de la Maison Neuve
Année construction: 1875
Année dernière transformation:

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Rez inf.: écurie, fourragère, remise	310	2.4	744	179'155.20
Rez sup.: grange à pont, soliveaux	310	7.6	2'356	395'808.00
		Total:	**3'100**	**574'963.20**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

		Pourcentage	Valeur (Fr)
Rural		100.00	574'963.20
	Total:	**100.00**	**574'963.20**

Couvertures complémentaires: Valeur (Fr)
Côté cour, Côté jardin 20'000.00

Année/indice 2025 / 140
Date d'effet 28.11.19
Date d'édition 24.10.25

RPO0210 v7.06

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

Division assurance

Rue d' Yverdon 7
1530 Payerne
www.eca-vaud.ch

ECA
Prévenir Secourir Assurer

Commune **204 Lucens**
Bâtiment **2010**
Référence 100563044–1/2

Madame
Anne-Marie Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

A la succession de
Jacques-André Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

Réduit de jardin

Emplacement: Oulens-sur-Lucens, Ch. de la Maison-Neuve 1
Année construction: 1930
Année dernière transformation:

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Réduit de jardin	15	2	30	16'800.00
		Total:	**30**	**16'800.00**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

	Pourcentage	Valeur (Fr)
Réduit de jardin	100.00	16'800.00
Total:	**100.00**	**16'800.00**

Année/indice 2025 / 140
Date d'effet 28.11.19
Date d'édition 24.10.25

RPO0210 v7.06

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

Division assurance

Rue d' Yverdon 7
1530 Payerne
www.eca-vaud.ch

ECA
Prévenir Secourir Assurer

Commune **204 Lucens**
Bâtiment **2051**
Référence 100563050–1/2

Madame
Anne-Marie Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

A la succession de
Jacques-André Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

Garage

Emplacement: Oulens-sur-Lucens, Ch. de la Maison Neuve 1
Année construction: 1949
Année dernière transformation:

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Rez yc toiture plate : garages	77	3	231	87'964.80
		Total:	**231**	**87'964.80**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

		Pourcentage	Valeur (Fr)
Garage		100.00	87'964.80
	Total:	**100.00**	**87'964.80**

Année/indice	2025 / 140
Date d'effet	28.11.19
Date d'édition	24.10.25

RPO0210 v7.06

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

Division assurance

Rue d' Yverdon 7
1530 Payerne
www.eca-vaud.ch

ECA
Prévenir Secourir Assurer

Commune **204 Lucens**
Bâtiment **2052**
Référence 100563052–1/2

Madame
Anne-Marie Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

A la succession de
Jacques-André Rey
Ch. de la Maison Neuve 1
1522 Oulens-sur-Lucens

Garage

Emplacement: Oulens-sur-Lucens, Ch. de la Maison Neuve 1
Année construction: 1949
Année dernière transformation:

Description volumique	Surf. (m2)	Haut. (m)	Volume (m3)	Valeur (Fr)
Rez : local à vélos	25	2.4	60	19'488.00
Rez : garage préfabriqué	17	2.8	48	19'353.60
Fosse à purin				15'680.00
		Total:	**108**	**54'521.60**

Description par activité

Couvertures:
Incendie et éléments naturels

	Pourcentage	Valeur (Fr)
Garage et local à vélos	100.00	54'521.60
Total:	**100.00**	**54'521.60**

Année/indice 2025 / 140
Date d'effet 28.11.19
Date d'édition 24.10.25

RPO0210 v7.06

Ce document contient les principales caractéristiques du bâtiment, mais il ne mentionne pas les éventuelles exclusions ou conditions spéciales d'assurance

II. RÈGLES PARTICULIÈRES

7 ZONE CENTRALE 15 LAT

DESTINATION **ART. 44**

[1] La zone centrale est destinée à l'habitation, aux activités liées aux besoins publics et aux activités moyennement gênantes pour le voisinage ainsi qu'à la préservation et la mise en valeur de la qualité du tissu villageois existant.

[2] La mixité entre l'habitation et les activités tertiaires, artisanales et agricoles y est favorisée.

CAPACITÉ CONSTRUCTIVE **ART. 45**

[1] L'indice d'utilisation du sol (IUS) répond aux spécificités des villages, soient :

A. IUS = 0.75

B. IUS = 0.7

C. IUS = 0.65

D. IUS = 0.625

E. IUS = 0.5

F. IUS = 0.3

[2] L'indice d'utilisation du sol (IUS) n'est pas applicable aux transformations et changements d'affectation à l'intérieur d'un volume existant sous réserve de l'article 26 sur le stationnement et de l'article 38 sur le recensement architectural.

ARCHITECTURE **ART. 46**

[1] Tout projet doit présenter une cohérence d'ensemble et une qualité intrinsèque. Il doit aussi respecter le caractère du lieu et les proportions des constructions villageoises traditionnelles. Les transformations ou constructions nouvelles doivent s'intégrer harmonieusement parmi les bâtiments voisins, notamment en ce qui concerne la volumétrie générale, les dimensions, les percements, les teintes, le nombre de niveaux, la pente et la forme des toits.

[2] Les mesures suivantes sont applicables :

- Des agrandissements des bâtiments existants pour des activités sont autorisés dans le respect de l'indice d'utilisation du sol.
- Des agrandissements des bâtiments existants pour du logement ne pourront excéder une emprise au sol de 50 m2 par parcelle
- La pleine utilisation de l'IUS reste tributaire des autres dispositions du règlement.
- La création de places de stationnement ne doit pas porter atteinte à la qualité générale du bâtiment et du site.

ORDRE DES CONSTRUCTIONS **ART. 47**

[1] Les bâtiments peuvent être construits, soit dans l'ordre contigu, soit dans l'ordre non contigu. L'ordre contigu n'est toutefois admis que dans les cas suivants :

- Lorsqu'il est existant,

- Lorsque le voisin a déjà construit sur la limite commune,

DISTANCES **ART. 48**

[1] La distance entre un bâtiment et la limite de la propriété ne donnant pas sur le domaine public est de 5 m au minimum.

[2] La distance entre bâtiments sis sur une même propriété est fixée selon les règles de la police du feu de l'AEAI.

8 ZONE D'HABITATION DE FAIBLE DENSITÉ 15 LAT

DESTINATION **ART. 49**

[1] Cette zone est réservée à l'habitation. Des activités moyennement gênantes pour le voisinage, telles que commerces, services ou artisanat, peuvent être admises.

[2] La zone doit être aménagée de façon à conserver les caractéristiques historiques agricoles.

CAPACITÉ CONSTRUCTIVE **ART. 50**

[1] L'indice d'utilisation du sol (IUS) maximal est de 0.6

[2] En principe, aucune construction nouvelle n'est permise, mis à part des dépendances au sens de l'article 12.

[3] Les bâtiments existants peuvent être entretenus, transformés et reconstruits dans leurs implantations et volumes actuels.

[4] En application de l'article 38, tout projet de transformation ou reconstruction doit tenir compte du recensement architectural et ne peut être autorisé que s'il n'en résulte pas d'atteinte au caractère de l'ensemble bâti.

9 ZONE D'HABITATION DE TRÈS FAIBLE DENSITÉ 15 LAT

DESTINATION **ART. 51**

Cette zone est réservée à l'habitation. Les villas ou maisons familiales comptent au plus deux logements.

CAPACITÉ CONSTRUCTIVE **ART. 52**

[1] L'indice d'utilisation du sol (IUS) répond aux spécificités des villages, soient :

A.	Lucens :	IUS = 0.4
B.	Brenles, Chesalles-sur-Moudon	IUS = 0.25

ORDRE DES CONSTRUCTIONS **ART. 53**

L'ordre non contigu est obligatoire.

DISTANCES **ART. 54**

[1] La distance aux limites de propriété est de 4 mètres.

[2] Elle est doublée entre bâtiments sis sur la même propriété.

HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS **ART. 55**

[1] La hauteur à la corniche ou l'acrotère est de 6 m au maximum.

Recensement architectural du canton de Vaud

Lucens (204) — Fiche 507

■ ECA 2006 Parcelle 11021 1 Chemin de la Maison Neuve Oulens-sur-Lucens
❖ **MAISON PAYSANNE 1822 ET FONTAINE A DEUX BASSINS** **Note 3**
Protection en vigueur: PGN du 03.07.1992 sur L'ENSEMBLE

■ ECA 2007 Parcelle 11021 3 Chemin de la Maison Neuve Oulens-sur-Lucens
❖ **VILLA** **Note 6**

■ ECA 2009a Parcelle 11021 Prés-derrière Oulens-sur-Lucens
❖ **RURAL** **Note 4**

■ ECA 2010 Parcelle 11021 Prés-derrière Oulens-sur-Lucens
❖ **POULAILLER** **Note 6**

■ ECA 2051 Parcelle 11021 Prés-derrière Oulens-sur-Lucens
❖ **GARAGE** **Note 6**

■ ECA 2052 Parcelle 11021 Prés-derrière Oulens-sur-Lucens
❖ **POULAILLER** **Note 6**





■ RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES

ENSEMBLE DES OBJETS DE LA FICHE

Description:

ACV : Plan 1825 : folio 4, No 3, art. 28 : Maison + fontaine au nord, propriété de REY Jean François ffeu David, syndic (tannerie (No 7) à l'emplacement de l'Eca 9a, démolie en 1877)
Plan 1895 : folio 2, No 5, art. 327 : logement, grange à pont, écuries, remise et bûcher + fontaine et étang à l'ouest - No 4 (vers Eca 7) : four, bûcher, atelier et chambres dessus - No 11 (Eca 9a) : grange à pont, écurie et remise à REY, Jaques-Philippe fils de Jean-François pr 3/4 et ses deux fils pr 1/4
PV 1838 : No 7, art. 27, 28, REY Jean François fils de feu David, "Maison d'habitation avec grange et pont, écurie, chambre à lessive et étable à porcs." Couvert en tuiles, âge 16 ans, conserv. 8, val. 9000 frs
No 8, art. 38-39, "Bâtiment qui était autrefois une Tannerie et actuellement four et bucher." Couvert en tuiles, âge plus de 60 ans, conserv. 4, val. 400 frs
Cad. 1840-1899 : folio 13, art. 27-28 : augmentation de 6950 frs lors de la révision annuelle de 1864 - art. 38-39 : four et bûcher (ancienne tannerie sur plan de 1825) - bâtiment démoli en 1877 et construction de "grange à pont, écurie, remise, avant-pont sous lequel est placé un battoir à grains" taxé 10.000 frs en décembre 1877 (= Eca 9a) + art. 106 : "Bâtiment ayant four, étable à porcs et bucher" taxé 1400 frs lors de la révision annuelle de 1865 - mention biffée et remplacée en 1892 par une nouvelle inscription comme : "Four, bûcher, atelier et chambre dessus", 2000 frs (Eca 7), propriété de Jaques-Philippe REY et ses fils Jules-François et Ulysse

FICHE D'ARCHIVE NON TENUE A JOUR

Monument hist. | Mise à l'inv. | Protec. | Zone cult. | XI No District | 21 No Cadastre | 210 No Commune | 7 No fiche

RECENSEMENT ARCHITECTURAL DU CANTON DE VAUD

No de fiche	*1	7
Commune et No	*2	Dudens-sur-Lucens * 210 *
District	*3	Broye-Vully
Adresse	*4	Rue: * No rue: * 1522 No postal
Lieu dit	*5	Village. Prés-Derrières
No cadastre	*6	21 * Folio: 2-3
Propriétaires	*7	Rey J.-André
Nécessités	*8	
Valeur	*9	HC * 1 * 2 * (3) * 4 * 5 * 6 * 7 * F *
Date valeur	*10	5 IX. 1990
Commentaire	*11	⊖ Couleur huile et rectem. pignon S-W
Mesures	*12	CMH * IMNC * CFMH * PBC *
Dates mesures	*13	PGN 3.7.1992
Commentaire	*14	l'ensemble Eca 6
Type de bâtiment	*15	Maison * de maître * Bourgeoise * Paysanne * Vigneronne * Halles * Maison forte * Ecole *
Fonctions actuelles	*16	Habitation * Commerce * Administration * Atelier * Auberge * Ferme * Vigneronne * Ecole *
Etat de conserv.	*17	Bon * Moyen * Mauvais * Intervention nécessaire *
Annexe	*18	Fontaine * Dépôt * Hangar * Garage (51) * Grenier * Four * Ecurie * Poulailler (10+52) * Communs * Villa (7). Rural (9) note 4
Valeur annexe	*19	HC * 1 * 2 * 3 * 4 * 5 * (6) * 7 * F *
Autres annexes	*20	N° fiches: *
Dossiers	*21	
Photos	*22	
Relevés	*23	
Iconographie	*24	
Bibliographie	*25	
Commentaires historiques	*26	-cad. 1825: mon. Rey Jean-François A. Dadid, syndic - PV 1838, n°7: habit. avec grange et pont, cuisine, chambre à lessive et étables à porc. Couv.: tuile; age: 1860
Date construction	*27	1822
Dates transf.	*28	
Estimation fiscale	*29	
Date estimation	*30	
Estim. incendie	*31	10+52(Poulailler) 51(Garage), 7(Villa) note 6
Date estimation	*32	
No incendie	*33	6(Habit.+rural), 9(Rural) note 3 note 4
Coordonnées	*34	
Recenseurs	*35	I. Roland/D. Glauser
Date recensement	*36	XII.1989

5000 11.84 Offset-typo Claude Morellon, Lausanne